

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 18 JANVIER 2019

Date de la convocation : 11 Janvier 2019

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des travaux et projets en cours
- Personnel communal : recrutement
- SyDEV :
 - contribution annuelle : travaux de maintenance d'éclairage public 2019
- Renouvellement du contrat d'assurance contre les risques statutaires du personnel CNRACL
- Convention relative à la mise à disposition par le Centre de Gestion d'un Chargé d'Inspection en Santé et Sécurité au Travail (CISST)
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, TOUTAIN Evelyne, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, BOBINEAU Marinette (arrivée à 20h45), BONNEAU Stéphane, COLAS René-Louis, LARDY Jackie, PICARD Claude, SPENNATO Fabienne

Absents excusés : GORALCZYK Henri, SABOURAUD Damien

Absents : BELOUIN Jacky (arrivé à 21h10), ROYER Stéphanie

Secrétaire de séance : BONNEAU Stéphane

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de conseil. Aucune remarque de la part de l'assemblée ; le compte-rendu est adopté.

1 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

- **Lotissement « du Moulin »** : Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble des élus la réunion avec l'architecte le 23 Janvier prochain, à 11 heures. Monsieur le Maire fait part du projet d'arrêt d'activité de la société Caval'Nature de Vouvant sur un terrain situé sur l'emplacement du lotissement ; évitant ainsi les démarches pour céder la parcelle pour le projet de lotissement.

Lors de la précédente réunion de conseil, Monsieur le Maire avait présenté les différents honoraires, et notamment ceux pour la loi sur l'eau. Malgré une baisse du devis de 200€, Monsieur le Maire a préféré faire appel à d'autres cabinets d'études. Un cabinet a répondu favorablement à l'appel d'offre avec un devis de 1000€ de moins pour la même prestation.

- **Projet de bâtiment de soins et de commerce :** Monsieur le Maire annonce qu'une réunion avec l'architecte THIBAUD-POCHON est prévue le jeudi 31 janvier prochain, à 9h, au cours de laquelle, des nouveaux plans seront présentés. Mme MANCEAU, gérante de la boutique « Ça vaut le détour » est conviée à cette rencontre.
Monsieur le Maire demande s'il faut mandater les travaux d'espaces verts et de stationnement par le cabinet d'architecte. Après un long moment de réflexion, les élus ont décidé de faire réaliser ces travaux par la société THIBAUD-POCHON en distinguant les 2 lots (bâtiments et espaces paysagers).
- **Résidence du Levant :** Monsieur le Maire fait remarquer le montage du kiosque. Il sera placé au bon endroit dans les prochains jours ; une petite allée en béton désactivé sera réalisée pour y accéder. Monsieur le Maire précise qu'un habillage en bois aux 2/3 sera posé sur les côtés.
- **Souterrain :** Monsieur le Maire fait part de l'installation de la balustrade à l'entrée du sous-terrain, mais souligne que la surface et la position de la plateforme conviennent peu. Certains élus proposent d'agrandir la plateforme en allongeant la rambarde de 50 cm.

2 – PERSONNEL COMMUNAL : RECRUTEMENT

Monsieur le Maire annonce que plusieurs candidates ont été entendues pour le surcroît d'activité suite au départ de Mme ANNEREAU Brigitte. Un nouvel entretien avec une personne est prévu ce samedi 19 janvier. Monsieur le Maire précise que le contrat prendra fin en fin d'année scolaire, et non à la fin du détachement de Mme ANNEREAU. Si le travail de cette personne est concluant, elle pourra rester sinon une ouverture de poste sera créée pour la rentrée prochaine.

3 – SyDEV – CONTRIBUTION ANNUELLE : TRAVAUX DE MAINTENANCE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC 2019

Monsieur le Maire rappelle que, comme chaque année, une contribution doit être versée au SyDEV pour la maintenance de l'éclairage public. Monsieur le Maire donne le montant de la contribution pour le forfait de 3 visites pour 2019 : 3 417,60€ (pour rappel, en 2018, le montant était de 3 395,60€).

L'ensemble du conseil municipal accepte de verser cette contribution.

4 – RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE CONTRE LES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL CNRACL

Monsieur le Maire annonce que le taux de cotisation s'élève à 5.19% de l'assiette de cotisation. Le contrat est signé avec GROUPAMA.

Tous les élus acceptent le renouvellement du contrat d'assurance.

5 – CONVENTION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION PAR LE CENTRE DE GESTION D'UN CHARGÉ D'INSPECTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (CISST)

Monsieur la Maire dit que cette convention est mise en place par la Maison des Communes et est obligatoire. Monsieur le Maire précise que le coût de cette convention est compris dans les cotisations payées au Centre de Gestion mais que les options supplémentaires sont payantes.

6 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Location Salle Jean-Louis RIPAUD : Monsieur le Maire fait part de la location de la salle par le centre militaire de La Rochelle, les 5 et 6 Février prochains. Un tarif préférentiel avait été demandé. Avec l'accord des élus, Monsieur le Maire leur attribuera le tarif association de Mervent soit 250€.

Réunion publique Vendée Eau : Monsieur le Maire rappelle qu'une réunion publique de Vendée Eau se tiendra le 7 février à 18h, à la salle Jean-Louis RIPAUD pour informer la population du nouveau périmètre de protection des terrains, près du Barrage. Monsieur le Maire annonce que le Commissaire Enquêteur tiendra 2 permanences dans les locaux de la Mairie pour les personnes souhaitant plus de renseignements.

Antenne Free : Monsieur le Maire présente le dossier de la société TDF reçu ce jour mis à disposition des personnes intéressées. Monsieur le Maire informe que l'antenne mesurera 42 mètres de haut ; que la date prévisionnelle du début des travaux est fixée au 1^{er} Février, et la mise en service de l'antenne au 1^{er} mars (date prévisionnelle).

Antenne Orange : Monsieur le Maire annonce aux élus qu'une rencontre est prévu le mercredi 23 janvier pour faire un bilan, et étudier un emplacement de l'antenne.

Travaux d'élagage : Monsieur le Maire rapporte aux élus que des branches au-dessus des habitations des lotissements des Bourronnières et du Champ Chaillon doivent être coupées. Monsieur le Maire attend le devis de l'entreprise Charrier. Monsieur le Maire précise que le bois coupé sera, ensuite, vendu.

Achat cintres : Mme TOUTAIN a fait l'achat de 300 cintres sur portant pour la salle Jean-Louis RIPAUD. Montant de la facture : 652.80€ HT.

Bulletin municipal : Monsieur le Maire regrette les erreurs omises, et les délais de réalisations et de livraison trop longs.

Vœux du Maire : Monsieur le Maire informe qu'une centaine de personnes étaient présentes à la cérémonie des Vœux, du 12 janvier dernier. Face aux nombreuses absences, les élus s'interrogent sur un potentiel changement d'horaire et de disposition des chaises pour la prochaine édition.

Commission Environnement : Mme TOUTAIN annonce que plusieurs achats de fleurs vont être faits pour les entrées de bourg et le parc de la Mairie, pour le printemps prochain. Un élu demande si l'entretien des pistes cyclables de la Joletière pourrait être envisageable. La Commission Environnement se réunira le 25 février, à 18h.

Débat national : Monsieur le Maire fait lecture de la lettre de l'attaché du 1^{er} Ministre.

La séance est levée à 22h10.

Prochaine réunion de conseil : vendredi 22 Février 2019, à 20h30

MEMBRES PRÉSENTS

BOBINEAU Joël :

TOUTAIN Evelyne :

ALLETRU Sonia :

AUGUIN Denise :

BELOUIN Jacky :

BOBINEAU Marinette :

BONNEAU Stéphane :

COLAS René-Louis :

LARDY Jackie :

PICARD Claude :

SPENNATO Fabienne :